

## **Plan 50 000 solutions : Quelle place pour les dispositifs pour la vie professionnelle des personnes en situation de handicap ?**

**Le 26 avril, le Président de la République annonçait lors de la Conférence Nationale du Handicap la création de 50 000 solutions dans les structures qui accompagnent les personnes en situation de handicap. Presque un an après la parution du décret portant sur le parcours professionnel et les droits des travailleurs handicapés admis en Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), l'incertitude demeure quant aux moyens alloués aux dispositifs pour l'accès et le maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap.**

Six mois après la Conférence Nationale du Handicap, dont certaines mesures poursuivent la dynamique initiée par la parution du décret sur la transformation des ESAT, les voyants semblent au vert au niveau gouvernemental pour encourager et permettre l'accès et le maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap.

### **L'esprit cousu-main cher à l'APAJH trouve une concrétisation**

**Les dernières annonces et mesures du Gouvernement font écho à des combats historiques de l'APAJH quant à la vie professionnelle des personnes en situation de handicap** : droit à allers-retours qui dynamise les parcours sans nouvelle décision de la MDPH, parcours professionnel *ESAT-EA-Entreprise ordinaire* sécurisé grâce à la possibilité du cumul d'activité, et bien sûr, les droits des travailleurs en situation de handicap qui convergent vers ceux des salariés. Droit de grève, représentation syndicale, intervention de l'inspection du travail, complémentaire santé, remboursement des frais de transport...une nécessaire évolution vers le droit commun.

Ces mesures concernent les ESAT, mais bien sûr il existe d'autres façons de travailler.

Cependant, penser le "tout inclusif", sans laisser une autre possibilité pour les personnes en situation de handicap apparaît comme une vision restreinte de la réalité. Proposer différents dispositifs d'emploi, en permettant aux personnes d'être protégées c'est permettre à tous de construire son projet professionnel, en fonction des besoins et attentes de chacun.

Autre représentation à dépasser, celle d'établissements vieillissants et qui ne permettent pas l'épanouissement des travailleurs. L'ESAT, cela est aussi une solution adaptée pour travailler, à un moment donné dans la vie professionnelle, dans une logique de promotion de parcours et de modularité des accompagnements vers l'emploi ordinaire.

### **La Fédération APAJH alerte sur les moyens alloués pour la vie professionnelle des personnes en situation de handicap**

L'accès à une formation, à l'enseignement supérieur et à une vie professionnelle, c'est aussi cela la société inclusive.

Ce sont des lieux de sociabilisation et d'épanouissement, qui permettent de mener d'autres projets, comme c'est le cas à l'ESAT Saint-Quentin services (Aisne) qui a développé une formation à l'Autodétermination, à destination des travailleurs et des professionnels. Une formation conjointe qui a permis d'échanger autour des représentations des uns et des autres et de lever certains freins à l'action.

C'est dans le même esprit que l'ESAT Kerhoas Services (Larmor-Plage, Finistère) s'est rapproché de la mairie et du Conseil Départemental en tant que financeur afin de co-construire le projet de Domicile Groupé Accompagné. Dispositif qui participe pleinement à l'accès à l'emploi, il s'agit d'appartements proches des commerces et des moyens de transports, permettant d'expérimenter des solutions d'autonomie en toute sécurité et avec l'accompagnement de deux professionnels pour des travailleurs de l'ESAT qui n'avaient pour certains jamais tenté l'habitat en milieu ordinaire. Le 4 octobre, le président de la Fédération APAJH, était présent pour l'inauguration du Domicile Groupé Accompagné, avec les résidents et leurs proches, les partenaires institutionnels locaux, et les professionnels.

L'ESAT Kerhoas Services fête 40 ans d'accompagnement dans l'emploi en 2023. L'occasion également de rappeler l'importance de cette structure, qui propose différentes activités pour le développement de plusieurs compétences, de la production de plantes pour la réalisation de toits végétalisés ou un atelier de couture. Par ailleurs, deux travailleurs de l'ESAT travaillent toute la semaine dans un magasin Leroy Merlin dans le cadre d'un contrat de mise à disposition.

**Travailler, c'est être citoyen.** Les différents dispositifs d'accompagnement au travail sont autant de possibilités pour les personnes en situation de handicap de réaliser et de se réaliser. C'est pourquoi, l'APAJH s'interroge sur les moyens alloués pour les différentes structures qui accompagnent les travailleurs en situation de handicap ; *quid* de l'absence d'annonces de créations de places tant en métropole qu'en outremer dans le PLFSS actuellement discuté? Sur les 50 000 solutions annoncées lors de la CNH, combien concerneront le domaine de l'emploi et les parcours professionnels pour les personnes en situation de handicap?

---  
**A propos de la Fédération APAJH...**

[www.apajh.org](http://www.apajh.org)

*Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. C'est aussi la première association en France à considérer et accompagner tous les types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel – visuel ou auditif – handicap mental, psychique, cognitif (trouble du spectre de l'autisme, troubles Dys), polyhandicaps, ou les troubles de santé invalidants. Le mouvement APAJH compte 93 associations présentes en France métropolitaine et outre-mer. Les 700 établissements et services de l'APAJH proposent des solutions d'accompagnement aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et des proches aidants. 14 000 salariés, des professionnels engagés, les accompagnent dans le respect de nos valeurs, à travers le diagnostic, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'hébergement, le logement et les soins. 3 valeurs fondatrices guident l'action de l'APAJH : Laïcité – Citoyenneté – Solidarité*

Contact Médias

Céline DIAZ • 06 30 43 60 01 • [c.diaz@apajh.asso.fr](mailto:c.diaz@apajh.asso.fr)